

Pratiques de FOAD en région Midi-Pyrénées

Septembre 2004

Michel Lisowski

Sommaire

1.	<i>Le rôle joué par l'Etat et le Conseil Régional</i>	1
1.1.	Nature du partenariat entre l'Etat et la Région	1
1.2.	Initiatives concrètes en matière de FOAD	2
1.3.	Équipements publics et choix techniques	4
1.4.	Professionnalisation des acteurs	4
1.5.	Expérimentation et « vraie grandeur »	5
1.6.	Évaluation quantitative	5
2.	<i>La part prise en région par les réseaux nationaux de formation</i>	7
2.1.	La part des réseaux sous tutelle publique	7
2.2.	La part des réseaux consulaires et des fédérations professionnelles	8
3.	<i>Les instances paritaires</i>	9
3.1.	Liens entre partenaires sociaux et pouvoirs publics	9
3.2.	Initiatives propres des OPCA	9
4.	<i>L'expertise régionale en FOAD</i>	10
4.1.	Type de structures les plus impliquées	10
4.2.	Nature des expertises	10
4.3.	Place de l'expertise dans les dispositifs	10
4.4.	Étendue et niveau de l'expertise	10
5.	<i>Exemple(s) de FOAD significatives</i>	12
6.	<i>Annexes</i>	13

Avec l'accord de la DRTEFP et du Conseil régional de Midi-Pyrénées, cette étude a été finalisée en septembre 2004, à partir d'entretiens menés par Michel Lisowski et de documents, collectés par Bénédicte Garnier, Michel Lisowski et Catherine Spraul d'octobre 2002 à octobre 2003.

1. Le rôle joué par l'Etat et le Conseil Régional

1.1. Nature du partenariat entre l'Etat et la Région

En matière de formation professionnelle, les deux instances publiques déclarent vouloir développer la FOAD et introduire les NTIC dans la formation.

Si généralement peu de PRDF¹ et de CPE/R² font référence à la FOAD, ce n'est pas le cas en région Midi-Pyrénées. Les objectifs du PRDF réfèrent directement au développement de la formation à distance. « ...Veiller à un maillage géographique et sectoriel ... y compris, en veillant à une meilleure utilisation des outils actuels de formation à distance... » (p. 15) ; « ...Développer la formation à distance pour assurer la meilleure couverture territoriale en favorisant l'harmonisation des différents dispositifs et l'usage d'outils multimédias au service de l'ensemble de la formation continue... » (p. 15) ; « ... Mettre en oeuvre les moyens d'une intégration rapide de la formation à distance et multimédia par le plus grand nombre des organismes de formation, notamment à partir d'une réflexion stratégique avec eux sur le nouveau rôle que peut leur donner la multiplication des formations utilisant les nouvelles technologies... » (p. 16) ; « ... Mettre en place les plateformes technologiques, lieux ressources pour l'innovation et la formation... » (p. 16)

Globalement, le PRDF intègre le développement des partenariats pour une meilleure complémentarité des actions. Pour coordonner les décisions et harmoniser les programmations du PRDF, la Région a proposé à ses partenaires de se retrouver dans un comité de suivi associant l'Etat (SGAR, DRTEFP, Rectorat, DRAF, DRJS, DRASS), le Conseil Régional, les établissements d'enseignement supérieur, les Chambres consulaires, les partenaires sociaux représentés par les secrétaires de la COPIRE et l'ANPE.

Le CPE/R, lui aussi, fait directement référence au développement de la FOAD, notamment à travers ses articles 3.2.5, 3.5 et 3.5.2. «...Développement de la formation des formateurs et des agents d'insertion avec notamment des actions d'innovation, de recherche et de développement relatives aux systèmes multimédia, à la FOAD, appui au montage de projets européens innovants... ».

« ...Achever la couverture territoriale du réseau APP et des sites antennes rurales SARAPP et du réseau PYRAMIDE... Equiper en TIC et renouveler le matériel des APP et du réseau PYRAMIDE... Consolider les emplois de structures (animateurs-relais, coordinateurs) concourant à l'individualisation des formations... Soutenir le projet d'Institut régional de développement de la formation et du multimédia... ».

L'Etat et la Région encouragent l'appareil de formation et d'information à « ...Réaliser les investissements en matière d'équipements ayant trait aux TIC... S'organiser en outil de proximité notamment à travers le développement des FOAD et les moyens d'information... Développer des systèmes de formation individualisée en s'appuyant sur les TIC... »

A travers ces deux documents l'Etat et la Région affichent donc une « stratégie commune déclarée ». Qu'en est-il de la cohérence de leurs interventions ?

L'année 2002 était annoncée à cet égard comme une année « charnière ». Du côté de l'Etat, FORE a permis à la DRTEFP de définir, dès 1996, des orientations en matière de FOAD et d'anticiper le programme FORE II en s'appuyant sur une logique territoriale à travers les réseaux APP et SARAPP³ (initié par la DAFCO respectivement en 1991 et 1995).

Dans ce cadre, le programme FORE voit le rapprochement des offres de l'Education, de l'AFPA et de l'Agriculture et la sensibilisation des prescripteurs et financeurs à travers la signature d'un accord cadre. L'espace MIDIFORM est censé rendre compte de la dynamique partenariale ainsi créée. Chaque partenaire (DRTEFP, AFPA, ANPE, DAFCO, DRAF, CIRFFI) s'engage à travailler autour du site MIDIFORM (extrait de l'appel à projet FORE II).

¹ Plan Régional de Développement de la Formation

² Contrat de Plan Etat Région

³ Site d'Accès Rural des APP, voir § 2.1. La part des réseaux sous tutelle publique

De son côté le Conseil Régional apporte aux SARAPP, dès 1999, un appui financier complémentaire à celui de l'Etat. En 2002, sa collaboration au programme FORE II est moins perceptible. C'est peut-être qu'entre-temps il a démarré un chantier dit de «*Politique régionale de développement de la FOAD*» appuyé sur le Réseau PYRAMIDE⁴ au sein de la Direction de la Formation Professionnelle et de l'Apprentissage et a fixé trois missions principales à l'équipe en charge du Réseau :

développer quantitativement les actions de FOAD sur le territoire,
travailler à la complémentarité des réseaux SARAPP et PYRAMIDE (dans ce cadre, la Région et la DAFCO travaillent régulièrement ensemble pour mener à bien ce projet),
aider et accompagner l'ensemble des organismes de formation de Midi-Pyrénées à s'approprier ces évolutions. A terme, tout organisme de formation pourra intégrer pour partie la FOAD dans ses actions de formation.

Ces éléments laissent penser que le Conseil Régional s'engage aujourd'hui dans la définition d'une politique de FOAD.

Si jusqu'à ce jour les initiatives de l'Etat et de la Région restent donc parallèles et ne s'inscrivent pas dans le cadre d'une politique de FOAD commune, il convient de souligner qu'elles se concrétisent par des actions partiellement convergentes, notamment l'implantation de points d'accès à la formation sur le territoire et la professionnalisation des acteurs (cf. § 1-4).

Aujourd'hui le programme FORE II pourrait permettre le rapprochement des deux institutions sur une stratégie régionale commune de développement de la FOAD. Les principales collaborations engagées depuis 2 ans peuvent illustrer cette logique de rapprochement :

- ?? projets conjoints avec la DAFCO concernant l'utilisation combinée des réseaux SARAPP et PYRAMIDE,
- ?? partenariat autour du site MIDIFORM, qui est aujourd'hui le portail de la FOAD en Midi-Pyrénées. Dans un proche avenir, ce portail sera enrichi d'une plateforme régionale de téléformation⁵, actuellement en réalisation pour PYRAMIDE. A la rentrée de septembre 2003, il était convenu de pouvoir se former à distance grâce à cette plateforme qui garantira l'accès à un contenu de FOAD de qualité,
- ?? réflexion commune sur la possibilité de mixer les lieux d'accès des stagiaires en Midi-Pyrénées autour des projets PAT (Point d'accès à la téléformation), des cyberbases, EPN (Espace public numérique), etc...

1.2. Initiatives concrètes en matière de FOAD

En 2003, les initiatives concrètes sont pour l'Etat : 1) le portail MIDIFORM, 2) le dispositif PAT et 3) le programme FORE/TPE (voir aussi § 3.2). Pour le Conseil régional, il s'agit 4) du réseau PYRAMIDE, 5) du PARSJ et 6) du C.R.R.

1) Avec MIDIFORM (www.MIDIFORM.tm.fr), la DRTEFP se dote en mars 2000 d'un portail pour rendre visible l'offre de FOAD régionale. Le site est accessible gratuitement depuis divers lieux d'accueil (missions locales, points relais emploi de l'ANPE, réseau SARAPP, points orientation de l'AFPA, EREF). D'ores et déjà, la carte des lieux d'accès à la formation en Midi-Pyrénées est accessible sur le site : www.MIDIFORM.com/htdocs/recherche/index_rech_lieu.htm.

⁴ Mis en œuvre dès 1994, voir § 1.2. Initiatives concrètes en matière de FOAD

⁵ Voir l'article 4) dans le paragraphe suivant. L'appel d'offre lancé début 2002 pour la création de cette plateforme n'a pas donné de résultats satisfaisants de la part des prestataires qui se sont positionnés. Il était donc nécessaire de relancer l'opération qui est chose faite depuis le 14 novembre 2002. C'est en septembre 2003 que cette plateforme devait être mise à disposition de tous les organismes de formation de Midi-Pyrénées. L'outil permettrait de concevoir et de réaliser de nouvelles actions de formation à distance. Pour accompagner cette démarche, un appel à projets d'actions a été lancé à destination de tous les organismes souhaitant développer cette nouvelle modalité de formation. Les documents de réponse en téléchargement sur le site du Conseil Régional devaient être retournés le 15 mars 2003.

MIDIFDORM se veut également un outil de développement du partenariat entre offreurs de formation à travers l'espace réservé aux professionnels engagés par une Charte Qualité. En 2001, le Conseil Régional devient partenaire du site régional *MIDIFORM*. Un contrat de cession partielle du site est toujours à l'étude pour que le Conseil régional en devienne co-propriétaire avec l'Etat.

Le portail *MIDIFORM* est guidé par une logique de l'offre en présentant les formations sous forme de catalogue. Il nous paraît difficile pour les prescripteurs et les usagers des formations de pouvoir se servir d'une telle information en l'état à cause d'une absence de contextualisation de ces formations. En matière de FOAD, connaître les contenus d'apprentissage reste d'un intérêt limité si les conditions de mise en œuvre de ces apprentissages ne sont pas explicitées, notamment en rendant compte des possibilités de négociation (flexibilité, « *customisation* ») entre offreurs et acheteurs. Tel quel, le portail ne rend pas compte de ces conditions. L'information sur celles-ci restant « *opaque* », *MIDIFORM* ne donne pas un état précis de la nature de la FOAD en Midi-Pyrénées.

2) Dès 2002, première année de la mise en œuvre du programme *FORE II*, il a été prévu l'implantation de 24 *PAT* portés par quatre groupements partenariaux (un groupement pour deux départements). Parmi ces *PAT*, 11 sont implantés dans des *SARAPP*, 5 dans des points *PYRAMIDE* (dont 2 CCI), 1 en CFPPA, les 7 autres dans des organismes associatifs privés. L'outil statistique et la cartographie mis en place sur le site espacepat.org permettent aujourd'hui d'identifier l'activité et le « *profil* » de ces *PAT*. Cependant l'outil qui, dans *MIDIFORM*, devait présenter l'offre de formation disponible dans ces *PAT* ne fonctionne pas.

3) Un des 15 projets *FORE PME-TPE* mis en œuvre dans la région sous le pilotage de L'Agefos Midi-Pyrénées est soutenu par la DRTEFP. Ce projet destiné aux petites et moyennes entreprises permet de toucher des salariés et élargit ainsi la cible du programme *FORE* en se rattachant à la logique du dispositif *PAT*⁶.

4) Ouvert en 1994 à l'initiative du Conseil Régional et basé sur le développement des usages pédagogiques liés aux TIC, le Réseau *PYRAMIDE* (www.reseau-PYRAMIDE.com) repose sur le maillage d'un ensemble de centres de ressources délocalisés sur toute la région (16 sites aujourd'hui), d'un nombre important d'organismes⁷ qui proposent une offre de formation à distance adaptée aux besoins locaux et d'un site central composé d'une équipe pluridisciplinaire (technicien, ingénieur pédagogique, animateur des formations) offrant un service de conseil et d'appui à la mise à distance de contenus de formation, et à l'utilisation des nouveaux outils de communication (visioconférence, cours interactif à distance, télé tutorat). Le Réseau veut donner le moyen à tout organisme de la région Midi-Pyrénées de diffuser ses contenus de formation hors de son centre d'origine. En 2003, la plateforme de téléformation devait venir compléter le site internet pour offrir à tous les utilisateurs les fonctionnalités nouvelles conçues pour le e-learning : création directe, gestion des ressources par les formateurs, gestion des inscriptions en ligne, tests de positionnement, cours interactifs, statistiques.

5) Le Conseil régional met également en œuvre, sur la période 2002-2006, un Programme d'Actions Régionales pour la société de l'Information (PARSI – déclinaison régionale du PAMSI). L'axe 3 de ce programme consacré à l'amélioration des conditions d'accès à la formation et à l'emploi est centré sur le développement de services à distance.

6) Enfin dans le bilan intermédiaire du PRDF présenté en octobre 2003, le Conseil Régional fait mention d'un centre de ressources régional (*C.R.R.*) et d'une cartographie des lieux d'accès FOAD. Nous n'avons pas pu comprendre si ces deux projets se rapportaient à la plateforme de téléformation et au site *MIDIFORM* ou s'il s'agissait de tout autre chose.

La somme des opérations menées par les deux donneurs d'ordre publics ne constitue pas pour autant le résultat d'une coordination générale guidée par les orientations qu'on a évoquées au § 1.1. A notre connaissance, si un dialogue minimum subsiste entre les instances « *politiques* », il n'y a pas de structure permanente de travail en commun sur les divers projets menés par les uns et par les autres.

⁶ En effet, l'Agefos-PME s'appuie sur des *PAT* pour expérimenter la formation dispensée aux salariés des entreprises retenues dans son projet.

⁷ 22 organismes spécialisés dans la formation sont concernés et 87 formateurs encadrent les stagiaires. Le public est composé de jeunes, de demandeurs d'emploi et de salariés en formation continue. Le Réseau déclare actuellement plus de 125 000 heures/stagiaires et pense plus que doubler ce nombre à la fin de 2003.

Des contacts et des rencontres existent bien sûr mais elles sont souvent à l'initiative individuelle des personnes en charge des projets.

1.3. Équipements publics et choix techniques

Dans le cadre de *PYRAMIDE*, différents centres de ressources ont été équipés en moyens multimédias (studio de visioconférence, réseau local de micro-ordinateurs interconnecté à l'ensemble des autres sites, logiciels de télé-enseignement et catalogues de ressources pédagogiques) reliés entre eux par une ligne Numéris et mis à la disposition des organismes pour assurer la diffusion de leurs formations.

Le réseau *PYRAMIDE*, contrairement au portail *MIDIFORM*⁸, définit (impose) les clauses exactes de mise en œuvre de la FOAD et les fait connaître à l'utilisateur. L'ingénierie méthodologique et technique (site centralisé⁹ avec visioconférence + téléprésentation + T.P.) est fixée une fois pour toutes. Ces choix peuvent paraître rigidifier un système qui devrait, au contraire, faire la preuve de son adaptabilité à des situations sans cesse différentes. C'est pour ça que *PYRAMIDE* s'est doté d'une cellule « ingénierie » qui conçoit à la demande des organismes émetteurs et avec eux des séquences spécifiques où chaque élément de scénarisation est travaillé avec le formateur concerné.

En parallèle au développement des infrastructures, la Région poursuit sa réflexion concernant le développement des services et a mis en place *ASTER*, une infrastructure de communication à haut débit qui a profité au réseau *PYRAMIDE*, à l'offre de l'Education Nationale (*SARAPP*) et de l'Agriculture (extrait du plan d'action régional). *ASTER 2*, lancé en juillet 2002 et *a priori* opérationnel depuis mai 2003, permet l'augmentation du débit fourni, et donc l'amélioration de la qualité des échanges sur le réseau. Il est envisagé de diminuer les coûts et de multiplier le nombre de sites connectés, et d'y adjoindre les plaques universitaires et la recherche. Tous les sites connectés au réseau *ASTER* sont des sites pris en charge pour leur connexion en totalité par le Conseil Régional (routeur, accès au réseau et à Internet).

Quant à la DRTEFP, pour permettre la consultation gratuite de *MIDIFORM* et assurer son succès auprès des demandeurs d'emploi et de formation, elle a mis à disposition 57 postes informatiques des lieux d'accueil du public (missions locales, points relais emploi de l'ANPE, le réseau *SARAPP*, les points orientations de l'AFPA, les EREF...).

Malgré leur vocation différente *MIDIFORM* et *PYRAMIDE* offrent des services qui ne sont pas forcément de nature à faciliter leur lisibilité par les usagers, voire peuvent conduire à percevoir ces services comme partiellement concurrents. On peut penser que c'est notamment ce constat qui a convaincu l'Etat et la Région d'administrer ensemble le site *MIDIFORM* pour que ce dernier rende compte de la totalité de l'offre de FOAD.

1.4. Professionnalisation des acteurs

Avec le soutien de la DRTEFP, le CIRFFI¹⁰, association loi 1901, centre de ressources à destination des divers acteurs de la formation, dispense un programme d'actions¹¹ relatif à l'utilisation des TIC, offre la possibilité de consulter une logithèque¹² de produits pédagogiques et propose des services de ressources en ligne¹³.

Dans le cadre du programme *FORE*¹⁴, le CIRFFI a réalisé des modules destinés aux acteurs de la formation pour les aider à s'approprier les TIC. Ces modules gratuits sont disponibles à l'adresse :

⁸ Comme *PYRAMIDE*, *MIDIFORM* a défini une charte qualité obligatoirement adoptée par les organismes qui veulent figurer sur le portail.

⁹ La responsable de *PYRAMIDE* justifie la pertinence d'un lieu centralisé à Toulouse dans lequel se rendent les formateurs pour émettre vers les sites récepteurs, en expliquant que ces formateurs bénéficient de conditions idéales de travail qu'ils n'ont pas dans leur propre établissement.

¹⁰ CIRFFI, www.cirffi.org

¹¹ Programme d'actions du CIRFFI, <http://www.cirffi.org/technologies/ressources.html>

¹² Logithèque, <http://www.cirffi.org/technologies/logitheque.php>

¹³ Service de ressources en ligne, <http://www.cirffi.org/technologies/ressources.html>

¹⁴ Programme *FORE*, <http://www.cirffi.org/technologies/FORE.html>

www.cirffi.asso.fr/technologies/ressources.html. Par ailleurs, l'association propose des formations de formateurs du réseau *PYRAMIDE*.

Autre intervenant important dans la formation de formateurs : la DAFCO qui pour son propre réseau organise régulièrement des sessions de formation des intervenants du dispositif *SARAPP*. Le CAFOC de Toulouse propose une formation de formateurs pouvant aboutir à la délivrance d'un titre homologué de niveau II et une reconnaissance du métier d'accompagnateur-relais en créant un titre homologué européen (programme EQUAL). Le réseau bénéficie également d'une cellule d'ingénierie pédagogique, qui entre 1999 et 2000, a produit 21 ressources, 78 modules de formation adaptés à la FOAD, accessibles à tous les formateurs, de tous les points du réseau sur l'intranet académique.

Pour compléter la liste des mesures « publiques » et « parapubliques » ajoutons que le dispositif *PYRAMIDE* avec ses prestations d'appui méthodologique et technique peut être considéré comme un des organismes contribuant pour les formateurs du réseau à l'acquisition de compétences en FOAD.

A la différence d'autres régions développant des dispositifs importants de FOAD dans lesquels de nombreux intervenants sont concernés (Rhône-Alpes, PACA, Pays de Loire) on n'identifie pas en Midi-Pyrénées un plan concerté de « *montée en compétence généralisée* » visant un public d'acteurs qu'on voudrait former aux nouvelles modalités de formation. Peut-être estime-t-on que dans cette région la compétence est déjà disponible. C'est en tout cas avec cette compétence supposée d'un grand nombre d'organismes que la DRTEFP a ambitionné de faire fonctionner d'entrée 24 PAT au démarrage du programme FORE II.

Il y a d'autres intervenants dans la formation de formateurs en FOAD qui n'entrent pas dans le champ de la commande publique. Signalons l'opération portée par *Cépière Formation* et l'Université des Sciences Sociales de Toulouse (CRIDF) qui lancent à partir d'avril 2003 un programme de formation de formateurs de FOAD appelé *Net Trainers* dans le cadre du programme communautaire Leonardo da Vinci.

1.5. Expérimentation et « vraie grandeur »

La présence de deux réseaux couvrant le territoire régional de manière importante montre qu'en Midi-Pyrénées il a été très tôt question d'un développement de FOAD à une échelle significative.

Avec la modélisation des sites *PYRAMIDE* et celle définissant les règles de fonctionnement des PAT dans *FORE II*, les phases d'expérimentation sont terminées et chacun souhaite maintenant généraliser un procédé de FOAD qui semble avoir fait ses preuves.

Le passage « *en vraie grandeur* » du dispositif PAT en Midi-Pyrénées doit pourtant être observé avec attention car les expérimentations passées n'ont pas forcément préparé aux nouveaux fonctionnements imposés par le dispositif. Si le réseau *SARAPP* a acquis un savoir faire pédagogique transférable dans les PAT, il lui reste à acquérir le « *savoir-faire partenarial* » que même *PYRAMIDE* n'a pas développé jusqu'alors.

1.6. Évaluation quantitative

La DRTEFP ne s'est pas dotée d'outil de mesure pour évaluer ce qui a été réalisé dans le cadre du programme *FORE* depuis 1996¹⁵. On peut néanmoins indiquer quelques données quantitatives concernant le réseau des APP.

Le bilan statistique¹⁶ de l'activité des APP en Midi-Pyrénées pour 2001 fait apparaître :

¹⁵ En 2001 un outil d'évaluation conçu par le CIRFFI, le cabinet CUARTERO et ALGORA a été utilisé pour investiguer les différents réseaux impliqués dans FORE mais l'impossibilité d'obtenir des données dans les SARAPP a mis un terme à cette opération.

¹⁶ Sur 17 APP recensés, 16 APP ont fourni des données statistiques en 2000 ; le bilan complet est consultable sur le site www.app.tm.fr.

- 16 % du public APP est bénéficiaire de formation à distance (la moyenne nationale est de 5,5 %), soit 1 638 personnes inscrites en formation à distance (CNED, CNEFAD) ou dans un dispositif de FOAD.
- 10 219 personnes formées en 2001 pour 636 208 heures de formation.

Le réseau SARAPP pour lui seul annonce les chiffres de 4 333 stagiaires formés et 179 785 heures/stagiaires réalisées

Le site MIDIFORM comptabilisait 37 983 visites sur toute l'année 2001, 40 organismes de formation et 170 formations proposées (avant l'adhésion à la charte).

La mise en œuvre de FORE II n'apporte pas de changement radical dans la manière dont on abordait jusqu'alors la question de l'évaluation. On reporte toujours cette question au moment du bilan et comme on ne définit pas au départ ce qu'on veut évaluer, on est bien en peine de le faire par la suite¹⁷.

La comptabilisation de la FOAD¹⁸ confiée au CIRFFI laisse supposer que la Région, pour sa part, veuille partir de l'état de l'existant afin d'orienter ses futures stratégies en la matière (voir page 3). Si c'est effectivement son intention, c'est suffisamment rare pour être noté. Le Conseil Régional veut centraliser les résultats de cet état des lieux dans une base de données. 93 actions de formation à distance ont été recensées lors d'une première phase. Parmi celles-ci, 25 actions doivent être choisies dans le cadre de la phase d'analyse qualitative suivante. Nous n'avons pas pu jusqu'alors savoir si, pour cette partie suivante, la tâche du CIRFFI s'étendait à l'analyse des situations et à quelques préconisations.

¹⁷ Pourtant la loi de finance 2001 oblige aujourd'hui à définir préalablement les mesures d'impact des moyens publics alloués à un programme, répondant en cela aux exigences imposées par Bruxelles (voir document fourni par la DGEFP).

¹⁸ A ce jour, la première phase de l'étude, qui visait le recensement des actions de FOAD, permet de dégager les données suivantes :

- 38 structures ont été recensées (23 structures privées et 15 publiques).
- 19 organismes de formation sont urbains et 15 sont ruraux.
- 7 structures ont entre 4 à 10 salariés, 7 ont entre 11 et 20 salariés et 8 ont plus de 100 salariés.
- 13 GFE (Groupement Formation Emploi) sur 32 sont représentés.
- 7 structures utilisent la FOAD pour la V.A.E.
- le niveau IV est le plus représenté (hors UTM).
- centres de ressources et domicile sont les principaux lieux d'accès à la formation.
- les modalités de tutorat s'appuient en majorité sur les mails et le téléphone.
- les organismes de formation conçoivent en grande majorité leurs ressources : 5 seulement achètent plus de 50 % de leurs ressources.

2. La part prise en région par les réseaux nationaux de formation

2.1. La part des réseaux sous tutelle publique

Pour ce qui concerne l'**Education nationale**, le programme *FORE* a permis à la DAFCO de proposer les premiers réseaux d'antennes rurales en 1995 : le réseau des *SARAPP*¹⁹. Aujourd'hui on compte 10 réseaux départementaux, 16 APP, 77 antennes rurales situées dans un lieu public (collège ou maison communale, point-relais, centre culturel), 11 pôles tertiaires.

Chaque réseau départemental, mis en oeuvre par un GRETA, est financé par le M.E.S. (DRTEFP - DDTEFP), le Conseil Régional, les Conseils Généraux (Ariège, Aveyron, Gers, Hautes-Pyrénées, Lot, Tarn et Tarn-et-Garonne), des communes, districts et communautés de communes ainsi que le ministère de l'Education nationale. Ces réseaux sont également financés avec le concours du Fonds national pour l'aménagement du territoire, du FSE et du FEDER.

Les *SARAPP* accueillent toute personne à la recherche d'une formation, quels que soient son âge, sa catégorie professionnelle, son statut, son niveau. En 2001, le réseau a formé 4 446 personnes dans des domaines aussi variés que l'Internet, la bureautique, la formation générale, les langues, la biologie, les services du maintien à domicile, le respect de l'environnement, etc.

Sur le plan technique, le réseau s'appuie sur la plate-forme ACADEMY-NET. Certains *SARAPP* sont sites PAT et *PYRAMIDE*. 70 sites sont également EPN.

Du côté de l'**Agriculture**, la DRAF Midi-Pyrénées participe au programme PRIMO 2001-2002 (Programme d'individualisation et de modernisation de l'offre publique de formation professionnelle continue et d'apprentissage agricoles) mais les actions régionales engagées ne portent pas sur la FOAD (axes privilégiés : VAE et accueil, positionnement, bilans, évaluation des connaissances).

La recherche-action SPOT, Service de proximité ouvert aux territoires, s'inscrit dans le cadre commun du programme PRIMO de la DGER du ministère de l'Agriculture.

Il vise notamment à développer la capacité des EPLEFPA (Etablissements publics locaux d'enseignement et de formation professionnelle agricoles) à répondre à la demande locale diversifiée des individus et des entreprises sur leur territoire en offrant de nouveaux services adaptés de FOAD « en proximité ».

Cinq régions sont impliquées, dont Midi-pyrénées, dans la recherche-action qui comprend 2 volets :

- le volet 1 vise l'amélioration de la qualité des dispositifs de formation par un accompagnement de proximité aux usagers du CNPR et l'élargissement de l'offre de formation ;
- le volet 2 doit permettre aux EPLEFPA d'analyser les besoins de formation de leurs territoires pour mieux répondre à la demande locale en développant notamment la FOAD.

Au sein de l'**AFPA** c'est au niveau national que se dessinent les orientations stratégiques en matière de FOAD. Ces orientations prennent sens dans le cadre de projets d'étude nationaux pilotés par le CNEFAD et déclinés en région. A ce titre la région Midi-Pyrénées est impliquée dans un projet de création et d'expérimentation de ressources en ligne pour la plate-forme de téléformation TS2000 (CFPA de Montauban et de Toulouse-Palays).

Pour 2003, le programme d'étude prévoit dans le cadre de l'axe « Ingénierie de conception et de mise en oeuvre de la FOAD », la mise en place d'un observatoire des pratiques régionales de FOAD (élaboration d'un site web d'échanges et de services).

¹⁹ SARAPP, <http://greta.ac-toulouse.fr/qui/atouts/fad/FORE/accueil%20FORE.htm>

Par ailleurs, Le Département sectoriel du bâtiment et travaux publics (BTP) de l'AFPA Toulouse conduit des travaux en partenariat avec le CNEFAD depuis 4 ans en vue de développer une prestation de FOAD pour les chefs d'équipes bâtiment et les ATEC (www.cnefad.afpa.fr).

Cependant l'AFPA est le seul des réseaux à l'origine de *PYRAMIDE* qui n'a plus d'établissement inscrit dans ce réseau.

Toutes ces initiatives montrent un réel investissement de l'offre publique de formation dans le champ de la FOAD sans indiquer toutefois l'existence de partenariats ou d'échanges inter-institutionnels.

Le CNAM d'Aquitaine a développé sa plateforme de formation à distance qui couvre aussi Midi-Pyrénées, Poitou-Charente et Limousin.

2.2. La part des réseaux consulaires et des fédérations professionnelles

Citée souvent en exemple du savoir faire du réseau consulaire, la CCI de Montauban s'est dotée en 1994 d'un centre de formation qui fait partie du réseau *PYRAMIDE*.

Egalement membre du réseau *PYRAMIDE*, la CCI du Gers déclare avoir formé en FOAD une trentaine de stagiaires, 20 pharmaciens et 20 experts comptables formés à distance.

De son côté, la CCI de l'Ariège a mis en place son centre consulaire de formation en 1997. Il comprend quatre salles informatiques avec un parc de 38 postes, deux salles sont en réseau et connectées à Internet. Le centre a été mis en place dans le but de dispenser des formations personnalisées à tout dirigeant ou salarié d'entreprise désirant utiliser l'Internet comme outil commercial.

A notre connaissance, il ne semble pas y avoir de liens entre les différentes initiatives de FOAD portées par chacune de ces CCI mais il est indéniable que comparativement à d'autres régions, on note une implication significative de ce réseau dans l'organisation de nouvelles modalités de formation.

3. Les instances paritaires

3.1. Liens entre partenaires sociaux et pouvoirs publics

Parmi les protocoles régionaux pour les expérimentations de la formation professionnelle établies à partir de 1999, celui de Midi-Pyrénées choisit de développer le maillage de son territoire par des Maisons Communes Emploi-Formation dans lesquelles les partenaires sociaux n'ont pas de représentation particulière. Même si ce n'est pas le seul protocole régional sur un tel sujet qui n'implique pas les partenaires sociaux, il est un des nombreux exemples du peu d'espace où les pouvoirs publics en région trouvent à se concerter avec les partenaires sociaux (voir le rapport du CCPR, *Tendances générales d'évolution des relations entre les acteurs publics et les acteurs économiques et sociaux*, 1999).

Le CESR de Midi-Pyrénées le notait dans ses conclusions sur la tendance du PRDF et signalait l'insuffisance de concertations avec les partenaires sociaux mais se félicitait de la création de la « *Conférence des prescripteurs* » qui permettrait à la Région de travailler étroitement avec ces derniers.

On peut comprendre cependant que dans les instances de concertation entre pouvoirs publics et partenaires sociaux, la question du développement de nouvelles modalités de formation, sujet encore peu répandu, ne fasse pas l'objet d'un traitement significatif en Midi-Pyrénées comme ailleurs.

3.2. Initiatives propres des OPCA

Dans le cadre du programme *FORE* PME-TPE, l'Agefos Midi-Pyrénées, en partenariat avec la CGPME Haute-Garonne et CRP Consulting, réalise le projet « *boîte à outils e-formation* » (www.fore-midipy-entreprise.com). Ce projet propose d'étudier les atouts et contraintes du développement de la FOAD dans 100 TPE de la région, d'accompagner les organismes de formation et de communiquer ses résultats sur un site web intégrant des données et des ressources en ligne.

C'est en participant à cette déclinaison spécifique du programme *FORE* que l'Agefos a pris connaissance de la manière dont l'outil FOAD était structuré en Midi-Pyrénées. Aujourd'hui l'expérimentation de l'Agefos est la seule du programme à avoir établi un lien concret entre la logique territoriale de FOAD et la logique de l'entreprise en se servant de sites PAT pour organiser localement la formation dans les TPE.

D'autres OPCA²⁰ travaillent depuis plus longtemps avec les dispositifs et réseaux existants (*SARAPP* et *PYRAMIDE* notamment). On a pu en voir les effets en constatant le nombre important d'OPCA présents à une réunion de présentation de *FORE II* à la Chambre des Métiers de Toulouse en avril 2002.

²⁰ L'OPCA 2 a participé en 2002 à des expériences de téléformation de salariés de coopératives agricoles du Sud-Ouest en partenariat avec le Greta et la Dafco de Toulouse. Ce projet financé par des fonds européens (ADAPT) a mobilisé le réseau des SARAPP.

4. L'expertise régionale en FOAD

4.1. Type de structures les plus impliquées

L'ARDESI (Agence régionale pour le développement de la société de l'information - www.ardesi.asso.fr), association créée et financée principalement par le Conseil Régional Midi-Pyrénées, propose un compte rendu d'atelier sur la responsabilité juridique des lieux d'accès public à Internet et au multimédia. Le texte "vise à sensibiliser au thème de la responsabilité juridique préventive d'un lieu d'accès public à Internet" et "peut servir de mémento aux différents acteurs responsables d'un espace".

IMEDIA est un cabinet privé officiellement désigné par la DRTEFP pour assurer l'animation du dispositif PAT.

Le **CIRFFI**, l'an dernier, s'est vu confier par le Conseil Régional la rédaction d'un état des lieux de l'offre de FOAD en Midi-Pyrénées. Ce travail est disponible depuis octobre 2003²¹. Il est à noter que l'étude ne fait pas mention du programme FORE ni des 24 sites PAT créés en 2002.

4.2. Nature des expertises

Curieusement l'ARDESI dans aucun de ses supports d'information²² ne fait mention de l'existence de *PYRAMIDE*, de *MIDIFORM* ou bien encore du réseau des PAT. Même si, considérant ces derniers, on peut lire à propos des sites internet référencés qu'ils peuvent éventuellement « être une plateforme technique pour accéder individuellement à des organismes de formation à distance ». On peut y voir là une séparation manifeste des deux domaines TIC et FOAD. D'ailleurs l'ARDESI l'affiche très concrètement en considérant que sa mission d'observation ne porte que sur les lieux d'accès public à l'internet, le citoyen, le tourisme et les nouvelles technologies.

L'étude du CIRFFI bien qu'unique par son sujet et par son volume (plus de 130 pages) se consacre en majeure partie aux méthodes pédagogiques observées dans les deux principaux réseaux *PYRAMIDE* et *SARAPP*.

4.3. Place de l'expertise dans les dispositifs

Contrairement aux Pays de Loire ou à Rhône-Alpes, deux autres régions qui peuvent lui être comparées, Midi-Pyrénées ne recourt pas à une expertise d'accompagnement des dispositifs publics de FOAD qui pourrait, au titre d'une assistance à maîtrise d'ouvrage, mettre en place le cadre d'une structuration pour une plus grande visibilité sur ce qui se fait en la matière au niveau régional. L'étude du CIRFFI signale d'ailleurs dans son préambule la difficulté à rendre compte de l'existant en Midi-Pyrénées.

4.4. Étendue et niveau de l'expertise

Le Conseil Régional a mis en place une cellule de concertation pour évaluer régulièrement le développement de l'offre de formation avec les trois ou quatre grands réseaux de prestataires. Cela ne constitue pas, à proprement parler, une expertise et surtout il n'est que rarement question de

²¹ Téléchargeable à l'adresse : www.reseau-pyramide.com/Telechargement/Etude-foad.zip.

²² L'ARDESI vient de publier une étude sur les TIC en Midi-Pyrénées disponible en PDF à l'adresse ci-dessous : www.ardesi.asso.fr/admincomplement/centreres/repertoire/ardnews_01.pdf

FOAD dans les échanges entre participants de cette cellule mais cette instance, si elle perdurait, pourrait constituer à terme le « *creuset* » au sein duquel se forgerait une expertise régionale permanente. L'intérêt d'une telle expertise en formation serait d'être issue directement du terrain, en évolution étroite avec les mutations qui s'opèrent dans les organismes de formation de Midi-Pyrénées. L'échelle significative sur laquelle s'exercerait cette expertise en ferait un outil fiable. A suivre donc.

5. Exemple(s) de FOAD significatives

CRP Consulting est un important organisme privé de conseil et de formation du grand Sud-Ouest. Il est offreur dans le cadre du réseau *PYRAMIDE* et partenaire du programme *FORE* PME-TPE « Boite à Outils » de la région. Il propose une plate-forme de téléformation, PRIMAVERA.

ITMEDIA est une association loi 1901 dédiée aux TIC qui est depuis 1994, l'un des quatre premiers sites du réseau *PYRAMIDE*, notamment pour y diffuser son programme de formation de formateurs à la téléformation.

La société ARCTIA, depuis sa création en 1994, propose des formations aux collectivités et aux entreprises désireuses de favoriser le développement des connaissances et des compétences de leurs collaborateurs. En collaboration avec la Région Midi-Pyrénées et le réseau de *PYRAMIDE*, ARCTIA présente deux modules de formation intégrés au PRFP : "Systèmes et réseaux informatiques" et "Intégrateur Réseaux - Windows - LINUX "

L'université Toulouse-I Sciences sociales, en partenariat avec six autres établissements d'enseignement supérieur et organismes de formation de Belgique et de Roumanie, travaille à l'élaboration d'un dispositif de FOAD (formation ouverte et à distance) qui permettra d'accompagner et d'orienter des adultes en reprise d'études, âgés de plus de 25 ans. Le dispositif, qui devrait être opérationnel début 2004, s'intitule PYXIS, construit sur deux ans (2001-2003) et bénéficiant de 272 686 euros, dont 184 606 financés par la Communauté européenne dans le cadre du programme Socrates.

La Maison de la Formation de Figeac, créée en 1993, elle met à disposition des organismes de formation et des entreprises des salles de réunion équipées en informatique. Depuis septembre 1998, elle est devenue le onzième site du réseau *PYRAMIDE*. L'aménagement d'un studio de visio-conférence et l'acquisition de matériel informatique performant ont été nécessaires (coût de 465 000 francs), afin de répondre aux normes d'exigences du réseau.

L'école des Mines d'Albi (81) propose depuis 2001 une formation à distance au métier d'ingénieur. Cette formation de deux ans de cours et six mois de stage, est assurée en association avec les écoles des Mines de Douai, de Nantes et d'Alès. Conscients que les élèves ingénieurs devaient trouver un moyen de financer leurs études pendant deux années complètes, les écoles ont mis en place un système de formation à distance permettant aux étudiants de conserver leur emploi pendant une année. Cette première année d'études représente l'équivalent d'un semestre de cours en système présentiel. Elle fonctionne en auto-apprentissage et tutorat assuré par des enseignants bénévoles par mail et forum. Six « *regroupements physiques de travail intensif* » sont prévus par an afin de souder la promotion et d'approfondir certains enseignements (notamment les langues).

6. Annexes

Bibliographie

Programme d'actions régional pour la société de l'information, PARSI 2002-2006 : Midi-Pyrénées vers une société de l'information équitable, Conseil Régional de Midi-Pyrénées, 2002, 46 p.
Disponible sur <http://www.cr-mip.fr/fr/htm/mission/parsi.rtf> (consulté le 30 novembre 2003)

Réseau régional de formation à distance de Midi-Pyrénées : évaluation du dispositif de formation année 2001-2002, Réseau PYRAMIDE, Conseil Régional de Midi-Pyrénées, 2002, 26 p.
Disponible sur <http://www.reseau-PYRAMIDE.com/Telechargement/Evaluation/Evaluation.doc> (consulté le 30 novembre 2003)

Plan régional de développement des formations. Chantier n°7 : Politique régionale de développement de la FOAD, axe 2 : « Aménagement du territoire et lieux d'accueil des publics » : Compte rendu de la réunion du 3 juillet 2002
Disponible sur http://www.reseau-PYRAMIDE.com/telechargement/tele_plus/PRDF/3juillet/Axe2-compte-rendu-3juillet.doc (consulté le 30 novembre 2003)

Plan d'action régional Midi-Pyrénées dans le cadre du programme FORE II
DRTEFP Midi-Pyrénées, juin 2002

Orientations PRDF 2001-2006,
Disponible sur <http://www.cr-mip.fr/prdf/orientation.htm> (consulté le 30 novembre 2003)

Présentation synthétique des programmes régionaux PRIMO 2001-2002, ENESAD, Coordination technique nationale d'ensemble, Décembre 2001, 48 p.
Disponible sur www.educagri.fr/actions/primos/pdfs/progprog20012002/synthese.pdf (consulté le 30 novembre 2003)

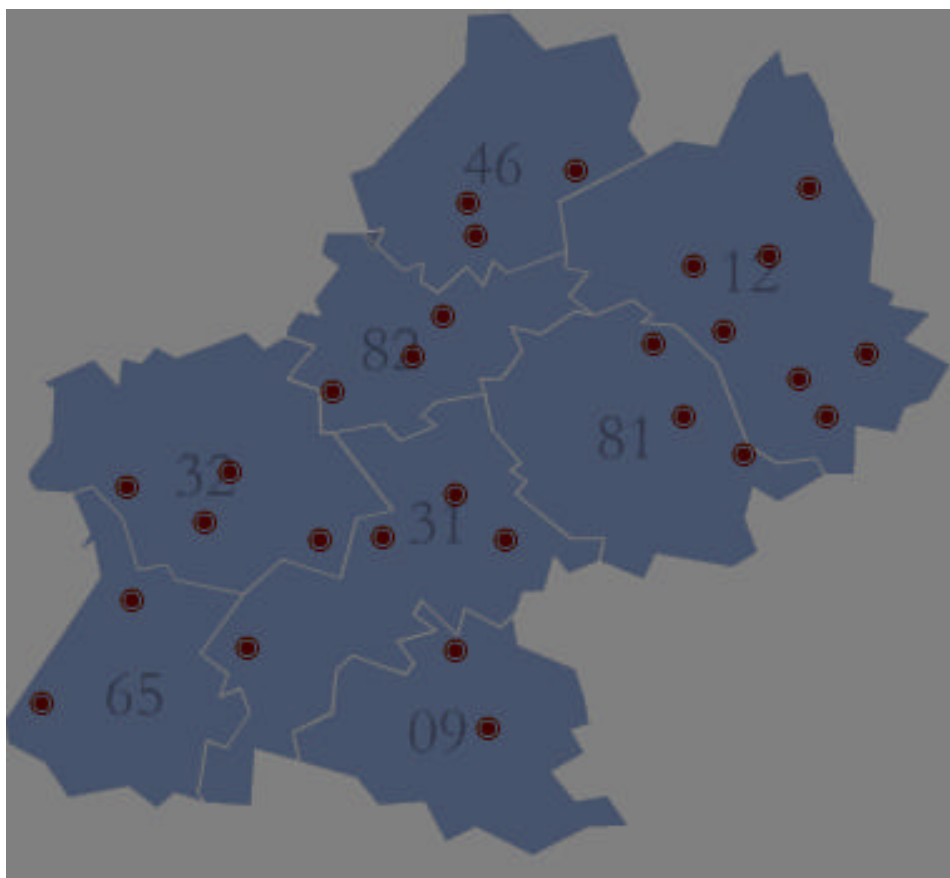
SPOT Service de proximité Ouvert sur les Territoires : rapport d'étape, François Guerrier, Jérôme Gasztowtt, Septembre 2001, 76 p.
Disponible sur www.educagri.fr/cnpr/pdf/Retapspt.pdf (consulté le 30 novembre 2003)

Contrat de Plan Etat-Région 2000-2006, 2000
Disponible sur <http://www.cr-mip.fr/fr/htm/mission/contrat7.htm> (consulté le 30 novembre 2003)

Rencontres des acteurs et des pratiques de la FOAD 10 et 11 octobre 2000, CNEFAD, 2000, non paginé.
Disponible sur <http://www.cnefad.com/40proj/htm/archives/ac20010309a.asp> (consulté le 30 novembre 2003)

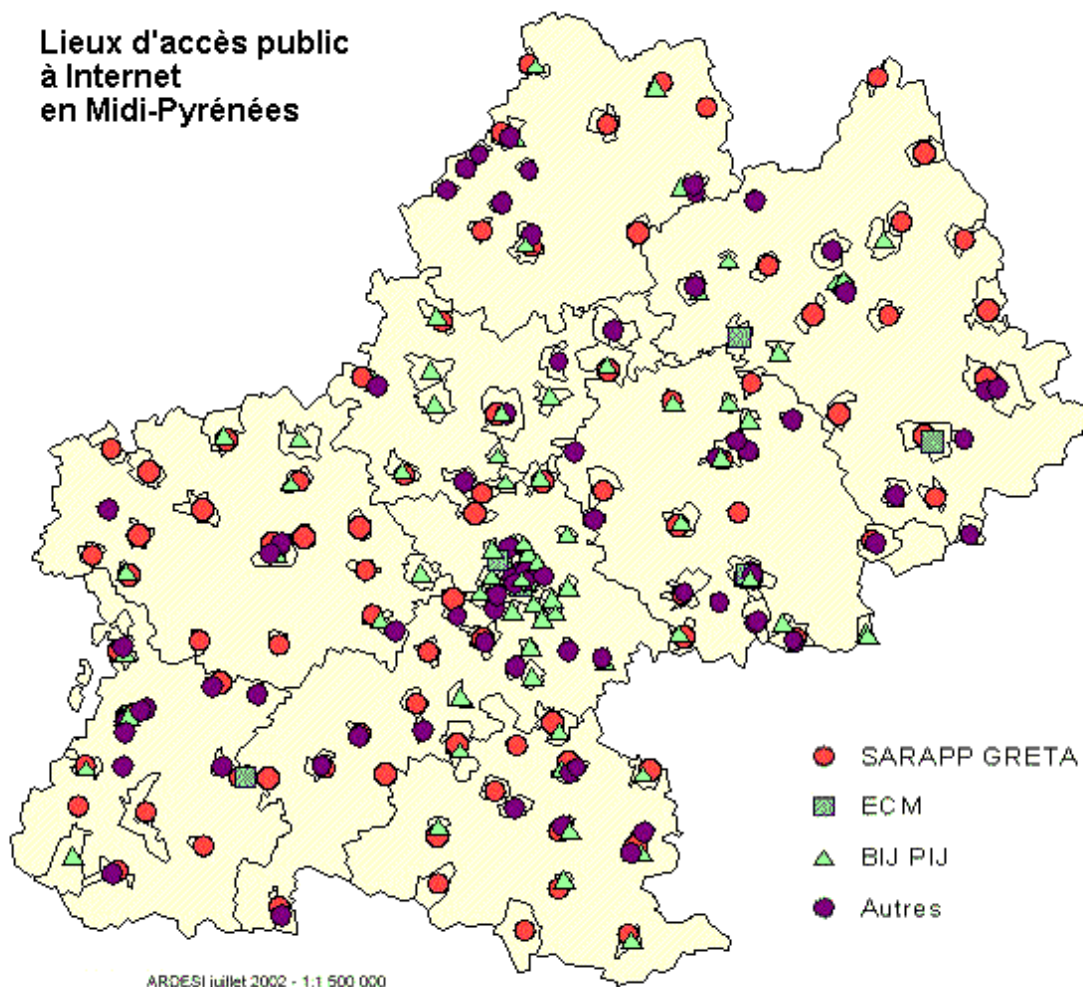
Le réseau des GRETA de l'académie de Toulouse
<http://greta.ac-toulouse.fr/qui/atouts/SARAPP/accueil%20SARAPP.htm> (consulté le 30 novembre 2003)

Cartographie d'implantation des PAT en Midi Pyrénées
(pour plus de détail consulter la carte sur www.espacepat.org)



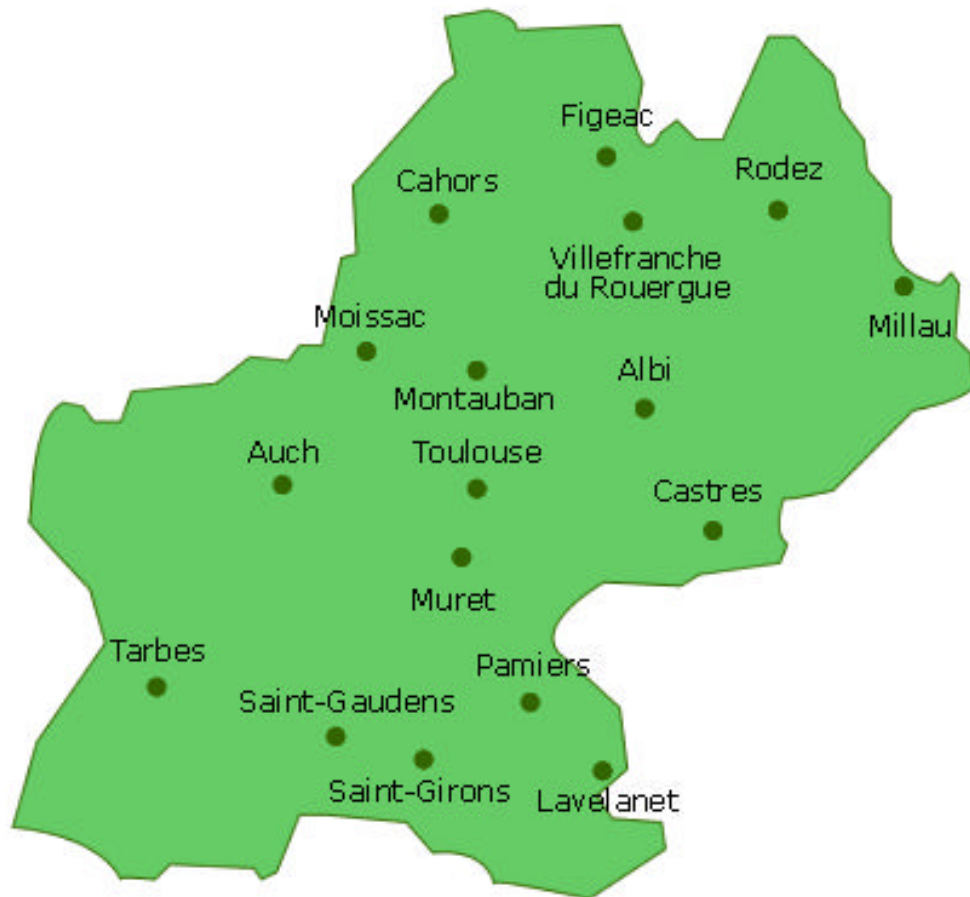
Lieux d'accès public à Internet en Midi-Pyrénées

Lieux d'accès public
à Internet
en Midi-Pyrénées



Source : <http://www.ardesi.asso.fr/obs/e pn/cartoe pn/cartepn1.htm>

Carte des APP en Midi-Pyrénées



Source : ALGORA